

RT 35

FICHE TECHNIQUE

Mortier d'injection à fluidité élevée pour l'ancrage de tirants et pour systèmes équipés de vannes



En sac



En silo



À la machine

Composition

RT 35 est un mortier pré-mélangé à fluidité élevée à base de ciment, silices microfines colloïdales à activité pouzzolanique élevée et surface spécifique, fillers sélectionnés.

La production de RT 35 de notre établissement de Bagnasco, est réalisée avec des ciments pouvant être définis « Ciments pour travaux réalisés en zones côtières » (« Prise-mer ») réglementés par la norme NF P 15-317 (septembre 2016).

Conditionnement

- En silo
- Sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg
- Selon le pays de destination, certains formats de vente peuvent ne pas être disponibles

Domaine d'utilisation

RT 35 est utilisé comme mortier d'injection pour l'ancrage de tirants, pour le comblement de cavités et de fissurations, et pour l'utilisation dans la réalisation de micropieux à valve et avec des systèmes à valve en général.

Mise en œuvre

Verser le produit dans la quantité d'eau propre correspondante (indiquée dans les Données Techniques) et mélanger avec un agitateur mécanique ou des machines spécifiques, jusqu'à obtention d'un coulis d'aspect huileux, fluide et homogène, sans exsudation. Injecter le coulis au moyen d'une pompe appropriée dans les tuyaux spécifiques.

S'il est utilisé en vrac, le produit doit être malaxé et injecté avec le système SMP Fassa. L'eau est réglée de manière à avoir la fluidité souhaitée. Sur demande, un kit optionnel (Kit onduleur SMP pour injections - code 546750) peut être installé qui permet de réduire le débit du matériau en sortie.

Le produit RT 35 conditionné en sac est mélangé au moyen d'un malaxeur continu (comme par ex. le modèle I 41 Fassa équipé d'un remixeur Rotoquirl PFT), permettant également le pompage du matériau au lieu d'utilisation au moyen d'un flexible.

Laver les outils avec de l'eau avant le durcissement du produit.

Contrôles sur le chantier

Pour la vérification de la fluidité rhéologique correcte du produit mélange sur le chantier, se référer à la méthode d'essai d'étalement se trouvant dans le tableau « Caractéristiques techniques ». Ce test doit être effectué en utilisant un cylindre métallique (article code 546659) ou plastique, comme indiqué dans la norme de référence EN 445, avec une hauteur de 60 mm et un diamètre de 39 mm. La valeur de fluidité initiale du produit doit être comprise entre 180 et 200 mm.

Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- RT 35 peut être utilisé par température ambiante comprise entre 5 °C et 35 °C.
- Le mortier frais doit être protégé du gel et d'un séchage trop rapide. Une température minimale de +5 °C est requise pour l'application et pour un bon durcissement du mortier. Par températures inférieures la prise serait excessivement retardée et en dessous de 0 °C le mortier frais ou pas encore complètement durci serait exposé à l'action de désagréation du gel.
- Lorsque la température ambiante est supérieure à +30 °C, nous conseillons d'utiliser de l'eau froide.
- Il est recommandé d'utiliser des pompes et des équipements adaptés en fonction de la pression d'injection prévue.

RT 35 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.

Conservation

Conserver au sec pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

RT 35 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Masse volumique de la poudre	env. 1.000 kg/m ³
Granulométrie	min 95 % < 0,1 mm
Eau de gâchage	35-37%
Masse volumique du produit frais	env. 1.950 kg/m ³
Temps de début de prise à 20 °C	> 6 heures
Temps de fin de prise à 20 °C	< 14 heures
Rendement	env. 1450 kg de poudre pour obtenir 1 m ³ de mortier mouillé
Norme de référence	Conforme à la norme EN 447 (coulis pour câbles de précontrainte) et EN 998-2 M40

Les performances ci-dessous sont obtenues en mélangeant le produit avec 34,5 % d'eau dans un lieu à température et humidité contrôlées (20±1 °C et 60±5 % H.R.)

	Méthode d'essai	Rendements du produit
Fluidité initiale	EN 445 (méthode du cône)	≤ 25 s
Fluidité au bout de 30 min	EN 445 (méthode du cône)	≤ 30 s
Fluidité initiale	EN 445 (méthode d'essai d'étalement - gicleur 10 mm)	180-200 mm
Fluidité au bout de 30 min	EN 445 (méthode d'essai d'étalement - gicleur 10 mm)	170-190 mm
Exsudation	EN 445 (essai à la mèche)	≤ 0,1%
Variation de volume	EN 445 (essai à la mèche)	≤ 0,5%
Résistance à la compression après 1 jour	EN1015-11	≥ 12 N/mm ²
Résistance à la compression après 2 jour	EN1015-11	≥ 22 N/mm ²
Résistance à la compression après 7 jours	EN1015-11	≥ 33 N/mm ²
Résistance à la compression après 28 jours	EN1015-11	≥ 40 N/mm ²
Module d'élasticité en compression	EN 13412 - méthode 2	≥ 12.000 MPa



Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.